

# Notions importantes pour améliorer la précision des données collectées

## Lors de l'agnelage notez :

- Date d'agnelage
- ID unique pour chaque agneau (enregistrez tous les agneaux vivants ou morts)
- ID de la mère et du père (si connu)
- Nb né (1,2,3,4...) → affecte la production laitière
- Sexe des agneaux
- Date de disposition et raison de la disposition



## Pendant la période de lactation :



- Quel type de traite pratiquez-vous?
  - Traite à partir du jour 0
  - Traite à partir du jour 30
  - Traite mixte du jour 0 au jour 30
- Notez toute condition pouvant affecter la production laitière (mammite, blessure au trayon...)

## Durant les contrôles laitiers :

- Lactation de 5 à 220 jours
- Idéalement de 5 à 6 contrôles laitiers/brebis durant la lactation (**minimum de 4 contrôles**)
  - Date du contrôle laitier
  - Pesée de lait en AM (kg)/brebis
  - Pesée de lait en PM (kg)/brebis
  - Composantes laitières (gras, protéine, compte de cellules somatiques)/brebis (*recommandées – possible d'avoir une évaluation génétique pour la production laitière même si aucune analyse des composantes laitières n'est réalisée*)



## Rappelez-vous :

- **Toutes les brebis** doivent être traites le jour du contrôle laitier
- Conservez le **même horaire de traite**
- Essayez de conserver le **même ordre de traite**
- **Ne changez pas votre régie** les jours de contrôle laitier
- **Aucun « traitement spécial »** pour quelques brebis (alimentation différente, plus d'espace, plus de temps entre les pesées de lait)
- Toujours prendre les mesures de pesées de lait de **la même manière**
- Utilisez les **bons outils** et **notez adéquatement les données**
- Notez le nombre de traites par jour (1, 2, 3...)
- Indiquez **l'unité de votre mesure** (kg, lbs, pintes, litres.....)